



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 26646

## Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental relatif à « l'économie sociale et solidaire ». Le CESE préconise de « structurer une politique en faveur du développement de l'ESS *via* la contractualisation entre les pouvoirs publics et les acteurs locaux. L'ESS doit notamment être prise en compte dans les contrats d'élaboration de projets État-régions ». Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26646

**Rubrique :** Économie sociale

**Ministère interrogé :** Économie sociale et solidaire et consommation

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mai 2013](#), page 5218

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)